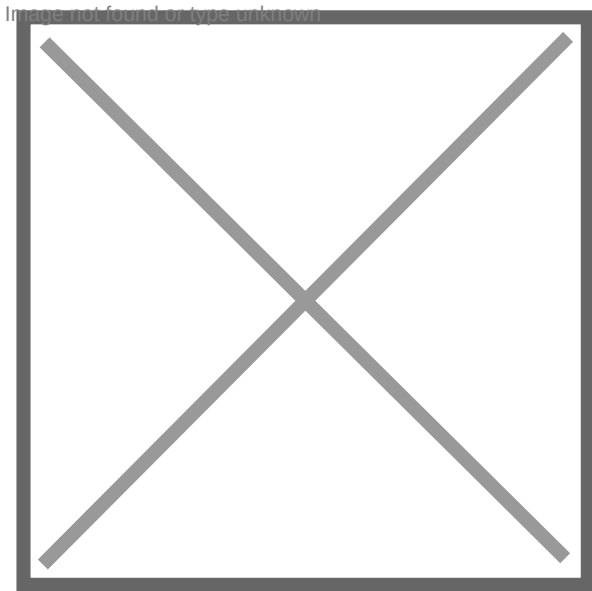




Chantage suite paternite// sejour etranger en france

Par **kurwa**, le **17/10/2008** à **02:30**

bonjour je ne sais pas si je suis au bon endroit mais j espere pouvoir etre aider** en fait je suis 1 etranger vivant en france -- carte d1 an-- sous le couvert vie privee et fami,, car ** parent d enfant francais ** rnrnil se passe qu apres un test de paternite je ne suis pas e vrai pere de cet enfant , alors depuis cette decouverte je suis victime de chantage par la mere de l enfant qui menace d enager une procedure pour enlever mon nom de l acte de l enfant ce qui logiquement m empechera de renouveler mon titre de sejour * rnen passant je tavail dans une boite de la place et j aimerais en fait savoir s il est possible de conserver mon sejour apres e retrait de mon nom de l acte de lenant ? rn s il est possible qe la justice ne tienne pas compte de mon point de vu car je me suis tjours oqp de cet enfant et j ai des preuves?rnrnest il possible de faire une dmande de sejour avec mon cdi ?rnrnen fait nous en sommes arrives la car j ai refuse de ceder aux procedés d escroqueries de cette derniere qui je ** suppose savait que cetait pas mon enfant, mercipour vos reponses